



**HAL**  
open science

## To so ay vist. Cinq auteurs en quête d'histoire

Sylvie Mouysset

► **To cite this version:**

Sylvie Mouysset. To so ay vist. Cinq auteurs en quête d'histoire. O. Cabayé et G. Gras. Cinq regards Albigeois sur leur ville à travers leurs écrits du for privé (XVIe-XVIIIe s.), Presses du Centre universitaire Champollion, pp.3-18, 2012, 9782361700379. hal-00965241

**HAL Id: hal-00965241**

**<https://hal.science/hal-00965241>**

Submitted on 4 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylvie Mouysset, « *Tot so ay vist. Cinq auteurs en quête d'histoire (Albi, 1529-1762)* », dans O. Cabayé et G. Gras (éd.), *Cinq regards Albigeois sur leur ville à travers leurs écrits du for privé (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, Albi, Presses du Centre universitaire Champollion, 2012.

Les cinq « regards » présentés par Olivier Cabayé et Guillaume Gras dans ce riche volume exciteront sûrement la curiosité des amateurs d'histoire albigeoise, mais aussi et plus largement celle de tout public intéressé par l'Histoire vécue au « ras du sol », selon la formule chère à Jacques Revel. Celle-ci dévoile un quotidien des plus ordinaires qui n'a pourtant rien d'ordinaire, précisément, puisqu'il est saisi au prisme de l'envie d'en garder ou d'en taire la mémoire. Ce sont là fragments de vie, nouvelles brèves couchées en notices plus ou moins bavardes et sélectionnées par des auteurs érigés en chroniqueurs de leur temps : « *Tot so ay vist* » note régulièrement le marchand François Vaurelhan, comme pour authentifier son récit et imposer à son lecteur sa vérité manifeste et incontestable : « *et per so que es vertat me syo aysy sus sinat<sup>1</sup>* ». L'écriture est subjective, certes, du fait du choix des événements à conserver par devers soi, ou au contraire à condamner à l'oubli. Et même si le sujet apparaît peu au fil du récit, sauf exception, l'individu émerge souvent sous l'épaisseur apparemment désordonnée des faits racontés entre les lignes serrées d'une histoire dont il n'est, en apparence au moins, quasiment jamais l'acteur principal.

Cet individu est-il pour autant un « auteur » ? Il n'est pas simple de le désigner ainsi, car ce serait lui reconnaître des talents littéraires dont il est totalement dépourvu dans la plupart des cas. On lui préférera alors le nom de « scripteur » ou d'« écrivain », moins commun et donc plus elliptique, mais plus adéquat. Et pourquoi ne serait-il pas l'auteur de sa propre histoire, véritable autobiographe de sa vie minuscule ? Une question en appelle ainsi

---

<sup>1</sup> « Tout cela, je l'ai vu... Et parce que c'est la vérité, je me suis aussi soussigné », *Livre de François Vaurelhan, passim*.

une autre. Or, la réponse est complexe, car chaque cas, on le verra ici, est singulier, variant notamment selon le degré d'intimité révélée au cœur d'un récit plus fréquemment tourné vers l'autre que vers soi. Reste à savoir, avant de pénétrer plus avant dans le petit monde offert par ces différentes plumes albigeoises, à quel genre appartiennent précisément de tels textes dont le caractère multiforme rend délicate toute tentative de classement.

Ces cinq « prises de vue » s'apparentent à ce que l'on nomme aujourd'hui assez communément « écritures ordinaires », « écrits du for privé » », ou encore « écrits de soi ». S'il faut définir plus précisément ces « papiers de famille<sup>2</sup> » - désignation pratique qui dessine un spectre large et adapté à tout format d'écriture -, on se trouve généralement embarrassé devant la polysémie des termes usités par les auteurs eux-mêmes lorsqu'ils font cet effort de donner un titre à leurs écrits, et surtout par l'hybridité du genre.

Les historiens affectionnent particulièrement l'appellation « écrits du for privé », même si elle ne va pas de soi et nécessite quelques éléments d'explication. C'est Madeleine Foisil qui, en 1986, est l'inventrice de la formule « écriture du for privé » dans un chapitre aujourd'hui classique du troisième volume de *l'Histoire de la vie privée* dirigée par Philippe Ariès aux éditions du Seuil<sup>3</sup>. Forcée à partir du concept religieux de for intérieur, l'expression « écrits du for privé » désigne un ensemble varié de papiers personnels, d'écritures de soi, d'*ego-documents* disent aussi nos collègues hollandais. On retrouve alors ici les livres de raison – qui sont, à l'origine, des livres de comptes –, les livres de famille, les diaires et éphémérides, les mémoires, les autobiographies, les journaux de toute nature (personnel ou « intime », de voyage, de campagne, de prison...), la correspondance bien sûr aussi et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu sur lui-même, les siens, sa communauté, le monde tel qu'il le perçoit, à travers son regard et sa plume singulière.

Les écrits du for privé ont éveillé l'intérêt des historiens français dès le XIX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle les spécialistes et défenseurs militants de la famille comme cellule fondamentale de la société, disciples de Frédéric Le Play, les mettent particulièrement à l'honneur dans leurs publications. On notera que certains documents présentés ici ont été sauvés par un petit cercle

---

<sup>2</sup> Mouysset (Sylvie), *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

<sup>3</sup> Foisil (Madeleine), « L'écriture du for privé », in Ariès (Philippe) dir., *Histoire de la vie privée*, vol. 3, « De la Renaissance aux Lumières », Paris, Editions du Seuil, 1986, p. 331-369.

d'érudits et d'archivistes tarnais qui ont au moins gardé une copie de textes aujourd'hui perdus et nous ont ainsi permis d'en prendre connaissance<sup>4</sup>.

Après avoir vécu une certaine traversée du désert, ces sources de la vie ordinaire connaissent depuis une quarantaine d'années un réel renouveau historiographique, de la part des historiens<sup>5</sup> – spécialistes des mentalités et plus généralement d'histoire sociale – mais aussi de nos confrères d'autres sciences humaines, et notamment des littéraires, linguistes, sociologues et anthropologues<sup>6</sup>. Pour ces derniers, comme pour nous d'ailleurs, les écrits domestiques sont de précieux témoignages de la vie quotidienne et, dans la mesure où ils requièrent un degré de technicité limitée, constituent un témoignage direct et vivant de « la raison des plus faibles<sup>7</sup> ».

---

<sup>4</sup> Charles Portal, deuxième archiviste du Tarn, a ainsi porté le livre de François Vaurelhan à la connaissance du public en 1890. Le livre des Cathala vient d'être découvert à l'occasion d'un inventaire rapide du legs ancien de la famille Clauzade aux Archives départementales du Tarn. Celui d'Antoine Gardès est le fruit d'une « découverte rocambolique », selon les propos d'Olivier Cabayé, par l'un des descendants de l'avocat albigeois. Quant à Jean Lafon, soucieux de la publicité de ses écrits, il en a réalisé plusieurs copies dont les Archives du Tarn possèdent une version, tandis que celle qui est reproduite ici, plus complète, a été acquise dans une salle des ventes parisiennes en 1937. Avec l'ensemble publié aujourd'hui, on peut donc se faire une idée assez précise des destins les plus variés de ces documents avant qu'ils ne se retrouvent paisiblement sur notre table de travail.

<sup>5</sup> Les pionniers ont pour nom Robert Mandrou, Philippe Joutard, Madeleine Foisil, Daniel Roche, Orest Ranum et Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lottin, Jean Goulemot et quelques autres. Récemment, un groupe de recherches – le GdR CNRS n°2649 sur « les écrits du for privé du Moyen Âge à 1914 » - réuni autour de Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, s'est consacré aux écrits du for privé et a inscrit ses travaux dans deux directions : d'une part, les chercheurs ont procédé à un inventaire des documents français conservés dans les dépôts publics, nationaux et départementaux ; de l'autre, ils ont publié les résultats de leur recherche collective en cinq volumes : Bardet (Jean-Pierre) et Ruggiu (François-Joseph) dir., *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005 ; Cassan (Michel), Bardet (Jean-Pierre) et Ruggiu (François-Joseph) dir., *Les écrits du for privé : objets matériels, objets édités*, Limoges, PULIM, 2007 ; Bardet (Jean-Pierre), Arnoul (Élisabeth) et Ruggiu (François-Joseph) dir., *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine : enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux, PUB, 2010 ; Mouysset (Sylvie), Bardet (Jean-Pierre), Ruggiu (François-Joseph) dir., *Car c'est moy que je peins. Écriture de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Framespa, Méridiennes, 2010 ; le cinquième volume, en cours de publication, rassemblera les communications présentées au dernier colloque du groupe sur « les usages de l'écrit du for privé (Afrique, Amériques, Asies, Occidents, Orient) », au Centre Roland Mousnier – Université de Paris-Sorbonne, les 30 juin-2 juillet 2011. Pour se tenir informé des activités du GdR, on visitera son site avec profit : [www.ecritsduforprive.fr](http://www.ecritsduforprive.fr).

<sup>6</sup> On se contentera ici de noter les travaux pionniers de Daniel Fabre, de Bernard Lahire et de Philippe Lejeune.

<sup>7</sup> Lahire (Bernard), *La raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993.

Certains de ces textes sont très célèbres, tels le journal de Gilles de Gouberville, gentilhomme normand de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, publié par Madeleine Foisil, ou encore celui du maître vitrier parisien, Jacques-Louis Ménétra, édité par Daniel Roche. Ces beaux arbres cachent encore une forêt de témoignages à découvrir. Ceux-ci appartiennent au petit monde de *l'infra-ordinaire* cher à Georges Pérec ou à celui des *vies minuscules* de Pierre Michon. Même si nombre de ces manuscrits de médiocre facture ont souvent disparu, le volume des sources disponibles est tout de même impressionnant. Les chercheurs français ont à ce jour repéré plus de trois mille références<sup>8</sup>. Ainsi disposons-nous d'un abondant *corpus* documentaire, déjà identifié ou à exhumer des oubliettes de l'histoire, conservé dans les dépôts d'archives publiques, mais aussi chez certains propriétaires privés disposés à mettre leurs trésors à la disposition des spécialistes et passionnés d'écritures ordinaires.

Il y a quelques années, Françoise Hubaut et moi-même avons entrepris, avec la complicité de Sylvie Desachy, de partir à la recherche de ces écrits nichés dans la forêt des Archives départementales du Tarn et conservés dans la série J pour la plupart – dédiée aux fonds privés – mais aussi dans la série B, consacrée à la Justice d'Ancien Régime, ou H, réservée au clergé régulier. Nous avons réuni nos forces, comparé nos résultats et obtenu une moisson de près de 120 documents. Aujourd'hui, ce premier score doit être dépassé, mais l'analyse générale que nous en avons faite en 2007 reste, me semble-t-il, relativement fiable dans ses grandes lignes<sup>9</sup>. Une simple cartographie des écrits ordinaires repérés dans l'actuel département du Tarn a permis de souligner l'omniprésence du fait urbain et des réseaux marchands autour d'Albi, Cordes et Gaillac. Si la domination albigeoise est évidente, la ville abritant plus d'un scripteur sur six, le contrepoids Castrais, avec son satellite Puylaurens, révèle assez bien la réalité de cette pratique d'écriture de soi en milieu protestant.

Les cinq documents proposés par Olivier Cabayé et Guillaume Gras constituent donc autant de beaux arbres issus d'une futaie bien fournie dont il est urgent de poursuivre l'exploration. En guise d'invitation à la recherche, l'écoute de ces cinq voix va nous permettre de mieux connaître ce passé qui n'est plus. Elle nous incite aussi à prêter attention aux raisons et aux modes

---

<sup>8</sup> La base de données établie et régulièrement enrichie par le GdR CNRS n°2649 (voir *supra*, note 3) est disponible sur le site [www.ecritsduforprive.fr](http://www.ecritsduforprive.fr).

<sup>9</sup> Cet état des lieux est provisoire. Les 118 livres retrouvés en 2007 représentent un échantillon et non un repérage définitif des livres de raison tarnais, loin s'en faut. Je remercie vivement Françoise Hubaut de sa collaboration très active à ce travail d'inventaire. Mouysset (Sylvie), *Papiers de famille...*, *op. cit.*, p. 109-113.

de mise en mémoire d'une histoire familiale plus ou moins ouverte sur le monde, qui regarde à la fois le privé et le public, le singulier et le collectif, selon des agencements modulables en fonction de la sensibilité et du projet d'écriture de chacun des scripteurs.

Quels sont les points communs de ces différents témoignages qui courent sur plus de deux longs siècles, de 1529 à 1762 ? Le premier, celui qui saute aux yeux – aux miens en tous cas – est la masculinité de l'écriture. Point de femme ici, mais plutôt un artisan cordonnier, un marchand, deux notaires et un avocat. Pourrait-on s'attendre à trouver une seule de leurs épouses ? Non... les femmes n'ont pas encore vraiment accès à l'écriture, sauf exception, faute de savoir et faute de pouvoir, mais leur temps viendra<sup>10</sup>. Deux seuls livres de femmes sont, sauf erreur, enregistrés à ce jour dans les fonds départementaux du Tarn : il s'agit de celui de Jeanne de Boyer, épouse d'un maréchal de camp souvent absent, amie du cardinal de Bernis et de Lapérouse<sup>11</sup>. Son livre de raison, tenu de 1779 à 1789, est un réel plaisir de lecture pour qui aime les détails infimes de la vie aristocratique de province à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la commande d'un violon ou de celui de l'Encyclopédie, aux soins portés à son intérieur et à ses domestiques. Le second livre, contemporain du précédent, est celui des Visitandines d'Albi, livre de comptes très riche d'enseignement sur la vie quotidienne des religieuses durant les sept dernières années d'existence du monastère, récemment étudié par Danielle Rives<sup>12</sup>.

Revenons à nos cinq scripteurs et à leurs points communs : ils sont tous « rompus aux écritures », car il faut bien soumettre son corps à cette dure discipline avant de parvenir à tracer quelques mots, d'un geste maladroit, et apprivoiser une plume indocile qui crisse et parfois même troue le papier ! Ces hommes ont d'abord fréquenté les petites écoles où ils ont lentement appris à lire, écrire et compter, puis se sont ensuite frottés aux difficultés comptables et scripturaires comme marchand ou comme tabellion. Antoine Gardès, lui, se distingue du lot puisqu'il est diplômé de l'université. Certains, tel le cordonnier Jean Lafon, ont gardé quelque souvenir de ce

---

<sup>10</sup> Mouysset (Sylvie), « Quand 'Je' est une femme. Les spécificités d'une écriture ordinaire ? » in Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Car c'est moy que je peins...*, op. cit., p. 185-204.

<sup>11</sup> Carrade (?--), « Heurs et malheurs de la maison de Boyer au XVIII<sup>e</sup> siècle », BSSABLT, 1994, XLVIII, p. 235-256. Mouysset (Sylvie), « Livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne » in Beaurepaire (Pierre-Yves) et Taurisson (D.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique, nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Pub. de l'Université Paul Valéry, 2003, p. 253-269.

<sup>12</sup> Rives (Danielle), « Le crépuscule d'une communauté religieuse au miroir de son livre de raison : la Visitation d'Albi de 1783 à 1791 », *Ripacurtia*, à paraître.

pénible apprentissage et avouent humblement à leur cahier leur médiocre maîtrise de la plume :

*Excusez mon cher lectur à son ignorance s'il a manqué d'orthographe, des rangemens, de lettres mal faites. Pardonés luy encore toutes ces fautes soient par l'estude ou par le dessein comme n'en aiant point fait l'apprentesage<sup>13</sup> ».*

S'ils ont quelque difficulté à maîtriser la forme des lettres – on les imagine tirant la langue sur leurs doigts crispés – les finesses d'un idiome français appris à l'école leur donne aussi du fil à retordre. En revanche, ils n'oublieront jamais la douceur de la langue maternelle. Cette belle langue d'oc, ils l'abandonnent pourtant à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, comme à regret, la conservant ici ou là par lambeaux nichés au cœur de notices strictement familiales ; puis ils la délaissent enfin, à l'écrit au moins, pour lui préférer celle du roi, plus honorable et plus conforme à leur position<sup>14</sup>.

Ces hommes appartiennent à la petite bourgeoisie, au monde industriel de l'artisanat et du commerce florissant d'une part, mais aussi au petit cercle des praticiens du droit, gratte-papiers, tabellions, procureurs et notaires qui enregistrent les actes principaux de nos vies quotidiennes et n'ignorent rien des leurs sinuosités, fortunes et faiblesses. Peu de gens de bien ici, car ceux-là ont leur scribe, tel Pierre Prion chez le marquis d'Aubais<sup>15</sup>, pour assurer leur secrétariat et n'ont pas besoin de mettre la main à la pâte, si l'on peut dire ; ou alors tiennent-ils un simple livre de comptes, comme Élisabeth de Boyer ou Louis de Bonald, car ces affaires-là ne regardent que soi.

Tous ou presque sont chefs de famille. Ils écrivent en général pour leur lignée, même s'ils ne l'avouent pas tous de manière explicite, tel François Vaurelhan qui ne dit mot sur ses intentions d'écriture ou bien les réserve à lui seul : *Ieu ay fat, Ieu ay vist*. De père en fils, comme chez les Cathala, la plume passe tel un relais : les traces se succèdent, parfois, mais sont beaucoup plus souvent entremêlées, au point que notre œil non averti a du mal à dévider l'écheveau du temps qui court. L'ordre de l'écrit ordinaire n'a d'autre rationalité que celle du meilleur usage de la feuille de papier. On écrit là où son prédécesseur a laissé quelques pages ou plages vierges de tout signe, ces espaces en creux prêts à accueillir l'information

---

<sup>13</sup> *Livre de raison de Jean Lafon*, ADT, 1 J 219-1, voir la présente édition p. ---.

<sup>14</sup> Voir à ce propos les travaux de Jean-François Courouau.

<sup>15</sup> Le Roy Ladurie (Emmanuel), Ranum (Orest) éd., *Pierre Prion scribe. Mémoires d'un écrivain de campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1985.

complémentaire, le détail qui donne à l'événement son sens et sa durée, un début et une fin. Ici, tel père note la naissance de son enfant, puis réservera un « blanc » – pour lui ou ses successeurs – à l'insertion de bribes de vie de l'enfant, ses apprentissages, son mariage, sa longue destinée ou sa mort prématurée.

*Le sabmedi vingt ung<sup>me</sup> janvier 1595 sur les neuf heures de matin il pleut a Dieu permectre par sa sainte grace que lad. Jehanne Gontier ma fame feist ung autre enfant et feust baptize a l'esglize St Saloy Jehan Geolard parin et Jehanne Canalenc vefoe de Gabriel Bonfilh mon cosin sa marine et ce le mercredi XXVe dud. moys et an et luy mist nom George.*

*Deceda le vendredi matin vingt septiesme jour de septembre 1596 de la maladie de picote que regnoit fort en ceste annee et en morurent grand nombre feust enseveli le mesmes jour a l'esglize Ste Clere<sup>16</sup>.*

Les mots, mais aussi les livres sont faits pour durer. Ils sont fabriqués par les soins du premier scribe, ou achetés prêts à l'emploi chez un marchand libraire, puis transmis de génération en génération, jusqu'à ce que l'un des descendants décide d'ouvrir son propre livre et de classer celui de ses ancêtres, au risque de le perdre. Le plus souvent, comme on l'indiquait tout à l'heure, la médiocre facture de ces livres – rapidement « bricolés » en quelques feuilles pliées et hâtivement cousues, recouvertes d'un bout de parchemin ou d'un morceau de carton – est la raison majeure de leur mauvaise conservation et de leur destruction quasi inéluctable.

Les documents présentés ici sont tenus par leurs propriétaires de manière plus ou moins régulière, au jour le jour parfois, mais le plus souvent irrégulièrement et *a posteriori*, comme en témoignent les nombreux « blancs » ménagés par Vaurelhan ou Cathala par exemple, au moment de donner un nom précis ou encore une date. Rien n'est noté sur le vif, d'où les trous de mémoire : ils écrivent après coup et comptent revenir plus tard à leur cahier pour compléter l'information partiellement couchée sur le papier. Le livre est un objet familier, toujours présent dans l'intimité du scribe, à un jet de plume, sur la table de son cabinet ou dans quelque poche de son pourpoint ou de sa robe de chambre, prêt à être ouvert et rapidement noirci d'une

---

<sup>16</sup> *Livre de raison de Pierre Cathala*, notice 38, 21 janvier 1595.



encre préparée par ses soins, selon une recette inaltérable transmise, elle aussi, de génération en génération<sup>17</sup>.

Ces objets du quotidien recèlent une mémoire qui n'est donc pas forcément quotidienne et n'a pas pour fonction de conserver tous les événements du temps qui passe, mais seulement certains, ceux dont la notation est jugée essentielle à l'élaboration d'une mémoire familiale considérée dans son éternité. *Mnémophores*, porteurs de mémoire, tels sont ces petits carnets de mauvais papier dont la forme ne dit rien ou presque, le plus souvent, de l'importance qu'ils revêtent pour leurs auteurs.

De quelle mémoire s'agit-il exactement ? Ici, on voit bien que les cinq voix choisies par Olivier Cabayé et Guillaume Gras ne l'ont pas été au hasard. Ils ont procédé comme le font généralement les historiens et volontairement délaissé la majorité de ces ego-documents qui ne sont que d'arides et fastidieuses listes comptables. Ils leur ont préféré le récit, l'histoire, la prose. Ce choix est très subjectif, c'est vrai. Mais il a un sens : dans la centaine de livres qui s'offrait à leur regard, les historiens ont pris le parti de n'écouter que les Albigeois ; et parmi ceux-ci, ils ont sélectionné ceux dont la plume était la plus bavarde, la plus riche en événements qui dépassent largement l'horizon de l'*oustal*, de la maisonnée, de la famille. Autrement dit, tous les écrits du for privé n'ont pas cet intérêt, loin s'en faut, et ce panel n'est pas exemplaire de la masse des écrits du for privé qui dorment dans les fonds d'archives ou les fonds privés, mais peu importe. Certains sont moins riches, plus arides, plus ou moins « bien écrits ».

À regarder de plus près le contenu de leurs témoignages désormais, et non plus leur seule présentation matérielle, quels sont les centres d'intérêt de nos cinq Albigeois ? Qu'est-ce qui retient leur attention au point de les pousser à en faire le récit ? Celui-ci dépasse rarement les remparts de leur ville ; le regard de nos cinq témoins ne va donc guère au-delà de leur horizon familial, à moins que des nouvelles « étrangères » ne parviennent à leurs oreilles *via* la lecture des gazettes ou les informations orales transmises à son de trompe par les autorités consulaires et ecclésiastiques. Paris est loin et les nouvelles de France mettent un certain temps à franchir les portes de la ville, comme en témoigne Jean Cathala lorsqu'il note que la mort de François I<sup>er</sup> ne fut connue que dix jours après la date de son décès.

De fait, Albi est le plus souvent le centre de leurs préoccupations et trois ou quatre mots suffisent à faire le tour de leur curiosité : les affaires de la

---

<sup>17</sup> Pour avoir une idée de ces recettes d'encre, et découvrir aussi un très beau document du for privé, voir Lemaitre (Nicole), *Le Scribe et le Mage. Notaires et société rurale en Bas-Limousin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ussel, Musée du Pays d'Ussel, Paris, diffusion de Bocard, 2000.

ville, le roi, les nouvelles extraordinaires. Voilà donc rapidement esquissés trois cercles emboîtés au centre desquels se situe le scripteur, patient, infatigable scrutateur de la vie quotidienne de son petit monde.

Albi est le premier cercle : nous sommes postés à la fenêtre d'une maison située au cœur de la ville et observons ce qui se passe dans la rue. Le 15 juillet 1530, François Vaurelhan est alerté par le bruit du déplacement des banques de marchands sur la place ; les merciers sont priés d'aller voir plus loin, car ils s'y étalaient un peu trop ; on procède également à l'enlèvement des cochons et à l'installation de bons boulangers<sup>18</sup>. Tout le bruissement du monde est là, et Vaurelhan en note le souvenir, on ne sait trop pourquoi, mais on s'en réjouit, car qui mieux que l'un de ses habitants peut décrire la vie dans la rue à Albi au temps de François I<sup>er</sup> ? Outre ce bruissement quotidien, Albi est aussi régulièrement le cadre de fêtes, d'entrées de grands personnages, de fières « montres » militaires « *per so de sabe quant de monde podye aver dedyns la vylo de Alby*<sup>19</sup> », de processions religieuses, de manifestations collectives en forme de feux de joie, feux d'artifices et autres *Te Deum*, autant de cérémonies de l'information qui animent la ville<sup>20</sup>. Celle-ci se métamorphose alors en théâtre urbain, se donne en spectacle dans un ordre soigneusement établi qui définit la place de chacun, en justifie et rehausse le rang.

Les exécutions publiques sont une autre occasion de réunir la foule, de la rassembler dans une autre communion, tout aussi solennelle<sup>21</sup>. Vaurelhan rapporte ces exécutions de manière presque obsessionnelle, ne donnant pas toujours la raison de la condamnation de l'individu supplicié... Sans doute ne la connaît-il pas lui-même. Quand il le fait, défilent alors les visages aux contours indécis de ces voleurs et assassins, zoophiles et autres déviants sexuels, ribaudes et guérisseuses, « jeune marié fou » et coupeurs de bourses ou de gibecières, tout un monde bigarré de hors-la-loi dont l'évocation rappelle que nul n'est à l'abri de la justice du roi, que tout écart sera puni, même le plus infime, même ce geste désespéré d'une femme qui va décrocher son mari pestiféré de la potence où on l'a pendu sept jours plus tôt<sup>22</sup>. Il y a là matière à une analyse fine de l'histoire de la justice pénale à Albi et de sa perception par la communauté des citoyens. On peut

---

<sup>18</sup> *Livre de François Vaurelhan, 15 juillet 1530*, notice 13.

<sup>19</sup> *Livre de François Vaurelhan*, notice 34, 30 septembre 1537.

<sup>20</sup> Fogel (Michèle), *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>21</sup> Muchembled (Robert), *Le temps des supplices. De l'obéissance sous les rois absolus, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1992.

<sup>22</sup> *Livre de François Vaurelhan*, notices 112 et 115, 2 mars 1550 et 7 mai 1550.

avantageusement compléter l'information livrée ici par les riches archives des tribunaux d'Ancien Régime, fort bien classées dans le Tarn. Nous disposons là du regard des témoins d'un spectacle qui n'a rien d'extraordinaire tant il revient souvent sur la place publique ; regard indifférent ou angoissé, c'est selon, posé sur le chariot dans lequel une femme ligotée, accusée de vendre ses onguents ou ses filles, fait le tour de la ville ; regard sans compassion, mais sans haine non plus, qui suit la chaîne des vagabonds marqués au fer rouge d'une fleur de lys, s'en allant aux galères. La description est brève, on ne s'embarrasse pas de mots, on va à l'essentiel pour décrire le temps des supplices, dans un langage qui se veut plus technique qu'affectif.

Si l'on quitte le paysage urbain albigeois, c'est pour aller prendre des nouvelles du roi. Au fil des victoires, plus que des défaites, on s'informe des traités signés, de la paix enfin revenue, suivie des réjouissances qui marquent l'adhésion de la ville à la politique royale. Les nouvelles de sa famille, surtout, intéressent le scribe albigeois, comme s'il s'agissait de la sienne propre, et sont immédiatement intégrées à la mémoire de sa lignée : « Le dimanche 4 septembre 1729, la reine de France accoucha heureusement d'un dauphin... » note Antoine Gardès<sup>23</sup>. Ces événements sont autant de chronotopes qui marquent le temps familial au sceau d'une histoire plus officielle, mais non moins intime. On note, par exemple, consciencieusement les naissances et les mariages princiers, on s'inquiète même, parfois, de la santé de la jeune mère ou de l'enfant qui vient de naître. Avec la mort du roi, on sort brutalement de la sphère privée, le retour au politique impose plus que jamais l'inscription des solennités traditionnelles. L'assassinat d'Henri IV en particulier, qui a récemment retenu l'attention de Michel Cassan, constitue un vrai *leitmotiv* de ces récits du for privé<sup>24</sup>. Chacun a sa version des faits, modelée par la lecture des gazettes et aussi le bouche à oreille qui amplifie certains détails et contribue à tisser la légende. C'est ainsi que Ravailac devient un pauvre mendiant sous la plume du notaire et greffier de la viguerie Pierre Cathala :

*Le XIII<sup>e</sup> de may 1610 jour de vandredi, le roy Henri de France et de Navarre feust tue dans son carosse a Paris par ung pouvre mizerable que mendioyt et feust faict prisonnier. Les nouvelles*

---

<sup>23</sup> *Livre d'Antoine Gardès.*

<sup>24</sup> Cassan (Michel), *La grande peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henry IV*, Seyssel, Champ-Vallon, 2010.

*arrivarent Alby par le moien du gouverneur de la citadelle de Fijac le dimanche XXIII<sup>e</sup> dudit mois et avoit regne vingt ans.*

*Le sabmedi XV<sup>e</sup> son fils Loys XIII<sup>e</sup> feut courone roy et le dimanche XXX<sup>e</sup> dudit mois jour de la Pentecoste feust crye vive le roy à la place d'Alby et publyes les arrests de la cour.*

*Sera note que le jeudi XIII<sup>e</sup> may auparavant ledit murtre le roy avoit fait couroner pour royne sa fame et lendemain ledit murtre advist.*

*Le samedi XXIX<sup>e</sup> may audit an toutes les portes d'Alby se fermarent resterent Verdusse et Tarn suyvant le conseil tenu le vandreedi precedant.*

*Le dimanche XXII<sup>e</sup> novembre audit an 1610 qu'estoit la veilhe S<sup>te</sup> Cecille feust faicte prosession generale dans ladicte esglise pour le sacre dudit roy Loys<sup>25</sup>.*

Pierre Cathala a le goût des nouvelles du royaume, il les rapporte dès qu'il le peut, et tout ce qui se passe à la cour l'intéresse. Il n'a pas manqué, par exemple d'inscrire « pour mémoire » dans ses papiers les événements parisiens du printemps 1588, la fuite du roi Henri III, l'ouverture des États-Généraux et l'assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine<sup>26</sup>. De même, Antoine Gardès, passionné par ses évêques et la vie politique albigeoise, insère de temps à autre quelques nouvelles de France envoyées par les courriers ordinaires et extraordinaires, et signale par exemple, en contrepoint de l'histoire religieuse albigeoise, les premiers soubresauts de la Fronde : « il y a eu grand bruit à Paris dans le mois de janvier [1648] des Parisiens contre le Roy<sup>27</sup> ». Cela dit, le livre de Gardès contient avant tout le journal très précis des affaires locales dont les pages les plus sulfureuses ont été rageusement arrachées, ici et là, d'un geste anonyme.

Avec l'assassinat d'Henri IV, on atteint le troisième cercle des préoccupations de nos cinq scripteurs, celui des nouvelles extraordinaires qui perturbent le cours ordinaire des choses de leur vie. Pour faire bref, on notera que celles-ci concernent non seulement les événements en forme de rupture nette – telle la fin tragique du bon roi Henri – mais aussi de menus faits dont on ne peut s'expliquer l'origine, tels les caprices du temps et de la nature. Pierre Cathala inaugure son livre par la mention d'« ung vend si

---

<sup>25</sup> *Livre de raison de Pierre Cathala*, notice 11, 14 mai 1610.

<sup>26</sup> *Ibidem*, notice 25, 12 mai 1588.

<sup>27</sup> *Livre d'Antoine Gardès*.

froys que le dimanche matin y eust de nege et glacine<sup>28</sup> », un 15 avril ! la neige aux premiers jours du printemps fait beaucoup parler les Albigeois, comme les grêlons aussi gros qu'une noix, un premier avril 1538<sup>29</sup>, ou encore les éclipses de soleil, les crues du Tarn, la rivière gelée sur laquelle on peut passer et glisser. Et que dire des « épouvantables tremblements de terre » devant lesquels on reste pour le moins hébété. Sont également minutieusement notés et datés les hausses de prix des grains, le passage des gens de guerre, les ravages de l'armée de Montluc dans la région et la dure répression de la soldatesque qui s'en suit<sup>30</sup>. Là encore, l'horizon reste familier : le théâtre de l'histoire est presque toujours albigeois, et il est fort rare qu'on se renseigne sur le reste du monde. Tout juste si l'on sait que le Turc menace « la sainte foy catholique<sup>31</sup> » en 1535 ; un autre Turc, près de deux siècles plus tard, en 1722, est tout aussi exotique lorsqu'il vient « complimenter le roy sur son avènement à la couronne<sup>32</sup> ». Rien ou presque sur le Concile de Trente, sur les ravages de la guerre de Trente ans, dont les champs de bataille sont si lointains, ni sur les interminables conflits du temps du Roi Soleil. Si l'on s'inquiète des méfaits de la peste qui assiège Marseille en 1720, c'est pour souligner à quel point il est urgent de prendre d'efficaces mesures de protection à Albi.

Le bouquet de témoignages offert au lecteur par le travail patient, précis et érudit d'Olivier Cabayé et Guillaume Gras passionnera donc tous les amateurs d'histoire de la vie quotidienne, mais aussi d'histoire sociale au sens le plus large. On peut interroger ces textes en tous sens, pour eux-mêmes ou en fonction de préoccupations historiennes plus ciblées : les ruralistes y trouveront par exemple des éléments sur les effets de la « sécade », sur le prix, la rareté ou la profusion des denrées ; les spécialistes du religieux feront leur miel de très belles descriptions de processions et des renseignements très précieux sur les prélats albigeois, dont raffole particulièrement Antoine Gardès ; on peut également découvrir des pépites sur la notion de sécurité urbaine, ou encore sur la perception des marginaux. Pour ma part, et afin d'en terminer provisoirement avec ces récits foisonnants, j'aimerais examiner plus précisément ce que disent les auteurs

---

<sup>28</sup> *Livre de raison de Pierre Cathala*, notice 1, 15 avril 1595.

<sup>29</sup> *Livre de raison de François Vaurelhan*, notice 39, 1<sup>er</sup> avril 1538.

<sup>30</sup> *Ibidem*, notices 35-36, octobre 1537.

<sup>31</sup> *Ibidem*, notice 24, 7-9 octobre 1535.

<sup>32</sup> *Livre d'Antoine Gardès*.

sur eux-mêmes, et revenir à la question posée tout au début de cette présentation, celle de l'autobiographie<sup>33</sup>.

Ces textes ne sont pas des journaux intimes. Ils ne livrent rien, *a priori*, de la personnalité de leurs scripteurs, ils ne sont pas écrits dans cette intention. Mais l'on sait bien que toute prise d'écriture, même la plus éloignée de soi, tel un travail scientifique par exemple, renvoie toujours à soi, avec un certain effet *boomerang*, conscient ou non. S'il en est ainsi, que disent ces hommes d'eux-mêmes dans leurs récits conçus davantage comme des chroniques que comme des confessions intimes ?

Tout d'abord, ils se considèrent comme les témoins éclairés de leur propre histoire, et en cela, ce sont de vrais acteurs : *Tot so ay vist !* Leur témoignage est le fruit d'une construction mémorielle plus ou moins consciente ; en tous cas, il mérite, selon eux, d'être inscrit dans l'éternité de l'écriture. Ils ne sont peut-être pas acteurs directs de l'histoire qui se déroule sous leurs yeux - car aucun d'eux n'est consul d'Albi, par exemple - mais ils sont maîtres de la trace laissée à leur postérité : les faits sont soigneusement observés et consignés comme autant de preuves de leur intégration dans la longue chaîne de leur lignée, mais aussi celle de leur cité.

Certains expriment ce souci de continuité lignagère et citadine par le besoin de sortir de l'anonymat et de se présenter : ils énoncent les détails de leur naissance, le plus souvent en début de récit, mais pas toujours, comme François Vaurelhan qui procède de manière rétrospective au beau milieu de son livre, après une notice datée de 1547, et juste avant la mention de la naissance de sa sœur en 1511, puis du mariage de ses parents en 1490. De même, Jean Cathala évoque son mariage en avril 1536, puis sa naissance et celle de sa femme au cœur de son livre, entre une notice sur le Tarn gelé et une autre sur le passage d'une grosse troupe de Gascons. La chronique incite le scribe à dérouler sa propre histoire, à s'inscrire lui-même dans le temps, grâce à sa généalogie, et à révéler ainsi un temps familial inextricablement lié au temps de l'histoire.

Ces chroniqueurs ne sont donc pas des inconnus, mais des témoins et acteurs nommés de leur vie. Leur manière de s'auto-présenter par l'inscription de leur notice de naissance est classique. Le cordonnier Jean Lafon l'est cependant beaucoup moins lorsqu'il ne résiste pas à l'envie de commencer son livre par un récit des plus curieux :

---

<sup>33</sup> Lejeune (Philippe), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil 1975 [très nombreuses rééditions]. Œuvre pionnière à compléter par l'ensemble de la production de l'auteur sur le thème de l'autobiographie.

*En l'an 1683, Jean Lafon, fils de Charles d'Auvergne et de Marie Terrise de Roarague, mariés est arrivé dans se bas monde, mal receu de ses proches parents et apres avoir resté nud nuf mois dans un cachot, il feut pris par la main d'une fame devant la porte d'un château. On le lia et garrota depuis espaulles jusques à la planche des pieds. On ne luy donoit à manger que du lait par un petit trou et de la bouillie pour tout méts. Il estoit contraint de renger ses affaires bien clairs parmi les drap criant « Quoy » ne sachant parler que la langue hebraïque.*

Le sens de ses mots reste elliptique et mériterait certainement une lecture plus psychanalytique qu'historique. Mais le fait est qu'il désire donner cette image de lui-même à son lecteur, même s'il déconnecte complètement cet *incipit* du reste de son œuvre. Les premières lignes de ces carnets sont souvent d'un très grand intérêt, comme le montre aussi la réflexion sur le temps proposée par Vaurelhan, très probablement inspirée de ses lectures pieuses et dont la présence à cette place inaugurale a un sens fort pour lui. Il souhaite, ainsi que d'autres scripteurs qui ornent de la même manière leur première page d'une belle citation, donner un certain profil de lui-même en copiant ou en se remémorant quelque extrait littéraire qui lui a plu et qui correspond parfaitement à sa nature, du moins en est-il convaincu. La pratique de l'hypertexte a cette vertu de donner la parole à autrui pour se dépeindre soi-même sans participer directement à ce dévoilement. Il s'agit alors de s'exposer sous la plume d'un autre, de manière en apparence plus indifférenciée et moins personnelle ; mais cette formule a le grand avantage de rehausser son autoportrait grâce à la signature – énoncée si besoin est – d'un auteur bien plus prestigieux que soi-même et donc valorisant à peu de frais sa propre image.

Quant à la place sociale des auteurs, elle est moins signifiée par la mention de leur profession, souvent non écrite, que par leur appartenance à une confrérie, position qui leur confère un rang dans la société urbaine, visible notamment lors des rassemblements communautaires, telles les entrées de grands personnages ou les processions. Il n'est guère étonnant que François Vaurelhan, par exemple, commence son livre par une longue liste de dépenses de la confrérie des arbalétriers, dont il est fier de mentionner qu'il y est entré en 1530. Ses collègues font de même en signalant très lisiblement leur engagement dans la confrérie des Cinq plaies du Christ ou celle de Saint-Sébastien.

Que sait-on d'eux-mêmes, de leur curiosité, leurs petites joies, leurs colères, leurs engagements ? On a dit, déjà, qu'ils aimaient mieux évoquer le

monde connu des choses vues – « *so ay vist* » – que les univers plus lointains, à la fois étranges et étrangers, aperçus dans quelque livre peut-être, mais qu’ils ne visiteront certainement jamais, leur destination la plus téméraire étant pour l’un Gaillac ou Toulouse, pour l’autre Paris. Mais que dire de leurs sentiments, de leurs goûts, de ce qui motive leurs actions, les fait agir et réagir dans leur petit monde ? Rien sur l’amour conjugal, rien sur le bonheur d’être père... ou alors faut-il lire entre les lignes, et entrevoir le chagrin d’avoir perdu un premier fils à sa naissance, « *so que venguet flac* », note Pierre Cathala, et il ajoute : « *que Dieu noz donne patience perso qu’ere notre premier*<sup>34</sup> ». Les larmes ne s’expriment pas, du moins sur le papier. Et qu’est-ce qui les fait vibrer ? La fierté d’être confrère, ou mieux encore, bailli ; le bonheur d’assister à un beau feu de joie, même si celui-ci enflamme les naseaux du dauphin, comme le rapporte Gardès en 1661, à jouir des lumières des torches dans la nuit de la ville enluminée. On notera également le souci de précision de certains qui aiment donner l’heure juste de la naissance de leur fille ou du décès de telle personne connue, « *ung dymynge de maty entre catre et sync horas de maty per my*<sup>35</sup> ».

Les faits divers les passionnent aussi, comme en témoignent l’inscription de certaines anecdotes : telle métayère décédée à l’âge de 105 ans, telle locataire au Castelvieu qui découvre de l’or dans une vieille mesure et exige sa part du magot<sup>36</sup>, ou encore ce Roussel tué par un *quidam* le 15 août 1545, agresseur dont on a oublié le nom, mais dont on sait de façon sûre qu’il était parent de la victime et a porté un coup mortel avec un javelot et un petit couteau. L’expression d’opinions politiques est en revanche assez rare, souvent en forme de propos pulsionnel réservé à soi-même, comme lorsque Jean Lafon évoque à propos de Louis XV, en 1752, « la tyrannie du roy pharaon<sup>37</sup> ».

La peur est, en revanche, un sentiment souvent mis en scène par les auteurs, surtout face aux éléments contre lesquels on ne peut rien. Les mentions de tremblement de terre sont toujours accompagnées de l’épouvante - *l’espavento*, dit Vaurelhan - qui saisit les témoins : « *L’an mille Vc XLIII et lo tres de septembre ung dilus al cer a detz horas fes terra tremol et ieu*

---

<sup>34</sup> *Livre de Pierre Cathala*, notice 16, 14 octobre 1577 : « car il était faible [...] Que Dieu nous donne patience, car c’était notre premier ».

<sup>35</sup> *Livre de François Vaurelhan*, notice 94, 5 juillet 1545.

<sup>36</sup> *Livre d’Antoine Gardès*, p. 96 et 130 de l’actuel manuscrit (à revoir).

<sup>37</sup> *Livre de Jean Lafon*, p. 38 de l’actuel manuscrit (à revoir).



*era a talbet donc tout lo monde ne era fort expanontat*<sup>38</sup> ». De même, la peur de la peste donne l'occasion à nos scripteurs de décrire l'indescriptible.

Une question encore, en guise de conclusion à cette trop longue préface : pourquoi écrire ? La réponse est rarement explicitée par les scripteurs du for privé. Si le Castrais Jean Faurin énonce logiquement les raisons qui l'ont poussé à témoigner, « la cause qui m'a esmeu de ce faire est le désir que j'ay de profiter en bonne part au public à l'advenir, priant de tout mon cœur tous ceux qui le liront et l'ouyront en vouloir faire leur profit... », tout à fait exceptionnelles demeurent ces réflexions sur les motifs d'écriture. Jean Lafon, moins habile que Faurin, s'exprime pourtant avec finesse, lui aussi, sur le désir qui l'a poussé à prendre la plume :

*Il n'a entrepris cest ouvrage que pour confondre l'oysiveté et pour doner du plaisir à ses enfens et à ceux qui luy feront l'honneur de le lire s'ils y trouvent le bon gout. Et suis, Mon cher lectur, votre tres humble servitur.*

Derrière le dilettantisme de façade en forme de « j'écris pour passer le temps » et la neutralité d'une troisième personne qui éloigne l'auteur de son texte, sans oublier l'apparente humilité exprimée un peu avant ce passage sur la faiblesse de son style, se cache la fierté d'écrire pour la postérité et pour un public que l'on espère vivement intéressé par son témoignage. Témoigner : là est le ressort de l'action qui unit les cinq Albigeois présentés ici, et constitue le vrai fil rouge de ces textes si bien choisis et si savamment commentés par Olivier Cabayé et Guillaume Gras, pour notre plus grand bonheur.

Sylvie Mouysset  
Professeur d'Histoire moderne  
Université de Toulouse - Framespa (UMR CNRS 5136)

---

<sup>38</sup> *Livre de Jean Cathala*, notice 13, 3 décembre 1543. « Le 3 décembre 1543, un lundi au soir à dix heures, la terre trembla. J'étais attablé et tout le monde fut épouvanté ».